

**Bénoises, Bénois,
Mes chers compatriotes,**

Qu'il vous souvienne, qu'en octobre 2012 et en février 2013, notre pays a vécu des événements douloureux de tentative d'empoisonnement du Président de la République et d'attentat à la sûreté de l'Etat. Ces événements n'ont pas manqué d'avoir de graves répercussions sur la vie politique nationale contribuant ainsi à ternir l'image du Président de la République, de notre pays, de notre démocratie et de ses Institutions sur le plan national et international.

Au terme de plusieurs procédures judiciaires, la Chambre judiciaire de la Cour Suprême, la plus haute Juridiction de notre pays, par ses arrêts n°2013-26/CJ-P du greffe et n°2013-27/CJ-P du greffe en date du 2 mai 2014 a cassé les décisions rendues par la chambre d'accusation de la Cour d'Appel de Cotonou sur les affaires de tentative d'empoisonnement et d'attentat à la sûreté de l'Etat confirmant ainsi le maintien des poursuites à l'encontre des inculpés.

Mes chers compatriotes,

Pendant que les procédures judiciaires suivaient leur cours, les plus hautes Autorités de la République Française, pays de refuge de Messieurs Patrice TALON et de BOKO Olivier, ont décidé de s'engager à trouver une issue favorable à ce dossier en vue de permettre à notre pays, en quête de prospérité, de jouir de la paix et de la quiétude conditions propices à la réalisation de cet objectif.

A cet effet et à l'initiative de son Excellence Monsieur François HOLLANDE, Président de la République Française, son Excellence Monsieur Abdou DIOUF ancien Président de la République sœur du Sénégal, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Grand Homme d'Etat connu pour son leadership de qualité, a été saisi de ce dossier en qualité de médiateur avec l'appui du gouvernement français, notamment en la personne de mon très cher ami, l'éminent Ministre d'Etat Français des Affaires Etrangères et du Développement International, Monsieur Laurent FABIUS.

De même, dans sa médiation, le Président Abdou DIOUF s'est attaché les services de Monsieur Hugo SADA, ancien éminent Directeur des Affaires Politiques et des Droits de l'Homme à l'OIF en qualité d'émissaire. Je dois reconnaître que ce dernier, par ses qualités humaines et intellectuelles a su travailler avec discrétion, sérénité, perspicacité et efficacité, réussissant ainsi avec bonheur sa mission. J'ai eu l'occasion de me rendre compte personnellement de ses grandes qualités au terme des deux visites qu'il m'a rendues à Cotonou dans le cadre de sa mission.

A l'issue de cette médiation, en ma qualité de Père de la Nation, je vous informe aujourd'hui, mes très chers compatriotes que Monsieur Patrice TALON a adressé à son Excellence le Président Abdou DIOUF, une correspondance dans laquelle il regrette sincèrement et profondément le fait qu'il ait pu nuire d'une manière ou d'une autre au Président de la République dans sa tentative de défense de ses intérêts. Il dit aussi regretter l'activisme politique qui a été le sien durant cette situation et s'engage à y mettre fin.

Le Président DIOUF vient de me confirmer qu'il a reçu un tel message de Monsieur Patrice TALON.

Sur cette base, dans l'intérêt supérieur de notre pays et de la priorité que j'ai toujours accordée à l'intérêt général, j'ai décidé en mon âme et conscience et en toute liberté, de pardonner.

Ce pardon s'adresse à messieurs Patrice TALON, BOCO Olivier et à tous les détenus impliqués dans les dossiers d'association de malfaiteurs et de tentative d'assassinat par empoisonnement du Président de la République d'une part, et d'attentat à la sûreté de l'Etat, d'autre part.

Le pardon accordé, je serais reconnaissant aux systèmes judiciaires de mon pays des dispositions appropriées qui seront prises en rapport avec mes avocats que je remercie du fond du cœur pour leur professionnalisme, en vue de rendre la liberté à tous les détenus et garantir à tous, la liberté de circulation aussi bien dans notre pays que dans le reste du monde.

J'invite donc ces derniers où qu'ils se trouvent à travailler pour la construction de notre Patrie commune, le Bénin, dans le strict respect des lois de la République, de la morale, de l'éthique et de la bonne gouvernance et préserver la bonne image légendaire de notre Nation.

Je réitère ma disponibilité et ma sollicitude entières et constantes à l'endroit des intéressés tout comme à celui de tous mes concitoyens.

Je ne terminerai pas ce message d'espoir et d'espérance pour notre Peuple sans témoigner ma profonde gratitude à mon Cher ami, Son Excellence le Président François HOLLANDE, à mon Cher Doyen respecté et bien aimé, son Excellence le Président Abdou DIOUF, au Ministre d'Etat Laurent FABIUS, à l'humaniste, l'émissaire Hugo SADA ainsi qu'à toutes les personnes de bonne volonté dont la précieuse contribution a permis le succès de cette médiation.

Mes Très Chers compatriotes,

J'exhorte chaque béninoise et chaque béninois à tourner définitivement la page de cette affaire et nous atteler ensemble à la résolution des problèmes quotidiens auxquels notre Peuple est confronté. Cette affaire doit être derrière nous tous.

Chers compatriotes,

Créatures divines nous sommes. Portons donc Dieu, le Père Céleste, le Très Haut, le Très Miséricordieux et Clément, l'Ami Fidèle, notre Créateur dans le cœur et renforçons notre foi, acceptons nous les uns les autres pour que vive notre patrie commune, le Bénin.

Vive la République !

Que Dieu bénisse notre pays, le Bénin.

Je vous remercie !